

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DETADOUSSAC**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL, TENUE LE 10 MARS 2026, À 19H00, AU CENTRE DES
LOISIRS, 286, RUE DE LA FALAISE, À TADOUSSAC**

Sont présents Monsieur Claude Brassard, maire
Madame Joëlle Pierre, conseillère au siège 1
Monsieur Jean Poirier, conseiller au siège 2
Monsieur Florent Desrochers, conseiller au siège 3
Monsieur Bruno Forest, conseiller au siège 4
Madame Julie Mallette, conseillère au siège 5
Madame Audrey Boulianne, conseillère au siège 6

Est absent : Monsieur Florent Desrochers, conseiller au siège 3

Assiste également à la réunion :

Madame Thérèse Gauthier, agissant comme secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute à 19 h 00, conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 148 et 148.0.1 du Code municipal, L.R.Q, c. C-27.1.

**RESOLUTION
2026-03-80**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Adoption de la séance ordinaire du 10 février 2026 ;
- 4. Période de question**
- 5. Correspondances**
 - 5.1. Lettre de monsieur Patrice Corbeil / Nouvelle descente de la cale-sèche;
 - 5.2. Lettre de madame Jane Chambers Evans /Petit marché de Tadoussac;
 - 5.3. Lettre du ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la modification au Règlement sur la sécurité des barrages ;
 - 5.4. Grande Tournée FSA 2026, dans notre région;
 - 5.5. Lettre de la Caureq / Redistribution aux municipalités membres;
 - 5.6. Demande d'autorisation-Zone festivalière et kiosques alimentaires;
- 6. Rapport des comités**
- 7. Présentation des comptes**

7.1. Comptes à payer au 28 février 2026;

8. Dépenses et engagements de crédits

- 8.1. Embauche d'un directeur général ;
- 8.2. Acquisition d'un camion pour le trafic de la côte;
- 8.3. Autorisation de paiement à l'Association des Pompiers de Tadoussac et au Premiers répondants de Tadoussac;
- 8.4. Adjudication au plus haut soumissionnaire de la vente du lot 4 342 594;
- 8.5. Mandat d'audition à Benoît Côté, comptable agréé de la TECQ 2019-2024;
- 8.6. Autoriser le paiement à Pro-Gestion /Dossier de recrutement;
- 8.7. Taxes évènementielle / Carnaval de Tadoussac;
- 8.8. Autoriser le paiement à OK Pneus pour le loader;
- 8.9. Autoriser une correction aux états financiers 2024 / Questionnaire article 13 relatif au Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la mobilité durable;
- 8.10. Entériner les frais de déplacement / Comité du logement;
Retiré
- 8.11. Octroi d'un contrat de l'Entreprise Roches et Racines / Sentier piétonnier ;
- 8.12. Radiation de taxes de la matricule F6333 28 4201;
- 8.13. Étude d'implantation et d'aménagement d'un bâtiment à logements ;
- 8.14. Offre de service SARP /Mise à jour et bonification de la réglementation sur les PIIA ;
- 8.15. Achat d'affiches pour bancs d'exercice / Sentier du Parc de nos Ancêtres;

9. Avis de motion

- 9.1. Avis de motion du règlement no 331-6 ayant pour objet l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie révisé pour les élus (es) municipaux de la Municipalité de Tadoussac;
- 9.2. Avis de motion du règlement no 420 relatif à la tarification de certains services municipaux ;
- 9.3. Avis de motion du règlement no 421 acquisition de véhicules pour le département des travaux publics et du service incendie et d'un emprunt de 118 000 :

10. Projets de règlements

- 10. 1.** Adoption du projet de règlement no 331-6 ayant pour objet l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie révisé pour les élus (es) municipaux de la Municipalité de Tadoussac ;
- 10.2.** Adoption du règlement no 419 modifiant le règlement de zonage afin de permettre l'agriculture sans élevage à l'intérieur des bâtiments de la Zone 31-C ;
- 10.3.** Adoption du règlement no 416 relatif à l'entretien et à l'occupation ; **Reporté**
- 10.4.** Adoption du règlement no 417 ayant pour objet les prévisions budgétaires 2026 pour la taxe foncière et la tarification pour les services d'aqueduc, et d'égout, d'assainissement et d'ordures, ainsi que d'autres tarifs ;
- 10.5.** Adoption du règlement no 418 fixant les tarifs pour le service de gestion des matières résiduelles ;
- 10.6.** Adoption du règlement no 420 relatif à la tarification de certains services municipaux ;

- 10.7. Adoption du projet de règlement no 421 acquisition de véhicules pour le département des travaux publics et du service incendie et d'un emprunt de 118 000 \$:

11.Divers

- 11.1. Rapport mensuel du mois de février des permis émis ;
- 11.2. Démolition /Chalet du 114, rue Saguenay; **Reporté**
- 11.3. Lettre de démission de madame Alice Moreux comme pompière volontaire;
- 11.4. Adoption de la politique vidéosurveillance;
- 11.5. Adoption de Programmes relatif au schéma de couverture de risque / Service Incendie;
- 11.6. Renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation / École Nationale des Pompiers du Québec;

12. Affaires nouvelles

- 12.1. Politique de la salle d'entraînement ;
- 12.2. Autoriser l'emprunt à long terme décrété au règlement no 385 à la Caisse Populaire Desjardins du Saguenay-St-Laurent ;

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture ;

PAR CONSÉQUENT

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant ouvertes les affaires nouvelles.

**RESOLUTION
2026-03-81**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2026

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

PAR CONSÉQUENT

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2026.

LETTRE DE MONSIEUR PATRICE CORBEIL / NOUVELLE DESCENTE DE LA CALE-SÈCHE

Lecture de la lettre de monsieur Patrice Corbeil en date du 26 février 2026, nous indiquant que la descente de la cale-sèche vers le stationnement municipal n'est pas conforme à la loi tel qu'en fait foi une lettre de l'architecte monsieur André Déry, architectes Robitaille Larouche Dery, datée 30 avril 2026.

**RESOLUTION
2026-03-82**

PETIT MARCHÉ DE TADOUSSAC

CONSIDÉRANT QUE madame Jane Chambers Evans présidente du Petit Marché de Tadoussac, s’est adressée dans une lettre datée du 11 février dernier, à la Municipalité afin de demander l’usage de la ruelle entre l’Église et la rue des Pionniers les samedis de 8 h à 14 h 30 du 20 juin au 12 septembre ainsi que des places de stationnement gratuites pour leurs producteurs et artisans ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le Petit Marché de Tadoussac l’utilisation de la ruelle entre l’Église et la rue des Pionniers les samedis de 8 h à 14 h 30 du 20 juin au 12 septembre ainsi que des places de stationnement gratuites pour leurs producteurs et artisans.

**LETTRE DU MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT DE LA LUTTE
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET
DES PARCS CONCERNANT LA MODIFICATION AU REGLEMENT
SUR LA SECURITE DES BARRAGES**

Lecture d’une lettre du ministère de l’Environnement de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la modification au règlement sur la sécurité des barrages à l’effet que la fréquence de réalisation et de dépôt de l’étude d’évaluation de la sécurité du barrage X0003104 que la fréquence passe de 10 ans à 15 ans.

**RESOLUTION
2026-03-83**

GRANDE TOURNÉE FSA 2026 DANS NOTRE RÉGION

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Santé en Amont présentera La Grande Tournée FSA 2026 à Tadoussac au printemps 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE cette tournée est un projet éducatif, scientifique et social ;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Santé en Amont sollicite un appui financier entre 1 \$ et 5 000\$ dont chaque dollar versé est doublé par le gouvernement du Canada grâce au Fonds Impacte ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil offrira un support financier sous forme de services à la Fondation Santé en Amont lors de leur présentation La Grande Tournée FSA à Tadoussac.

**LETTRE DE LA CAUREQ / REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS
MEMBRES**

Lettre datée du 3 mars 2026, de madame Micheline Anctil, présidente de la CAUREQ nous informant que la CAUREQ ne procédera à aucune redistribution aux municipalités pour l’année 2025.

**DEMANDE D’AUTORISATION -ZONE FESTIVALIÈRE ET KIOSQUES
ALIMENTAIRES**

Dépôt et lecture de la lettre de madame Myriam Sénéchal, directrice générale, du Festival de la Chanson, datée du 27 février dernier, demandant l'implantation d'une zone festivalière et l'exploitation de kiosques alimentaires.

**RESOLUTION
2026-03-84**

COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2026

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 299 327.21\$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles au 28 février 2026 et autorise le paiement des comptes dus, attendu qu'ils ont été vérifiés au préalable par madame Julie Mallette;

QUE la greffière-trésorière et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

**RESOLUTION
2026-03-85**

EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT QUE le comité aux ressources humaines en collaboration avec Pro-Gestion, spécialistes en GRH, relations de travail et développement organisationnel ont procédé à des entrevues et l'évaluation de candidats au poste de directeur général et greffier-trésorier ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN POIRIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil à la suite des recommandations du Comité des Ressources humaines et de Pro-Gestion procède à l'embauche de monsieur Olivier Lacelle, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Village de Tadoussac;

QUE monsieur Claude Brassard, maire, est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité du Village de Tadoussac le contrat de travail de monsieur Olivier Lacelle.

**RESOLUTION
2026-03-86**

ACQUISITION D'UN CAMION POUR LE TRAFIC DE LA CÔTE

CONSIDÉRANT les besoins de véhicule du personnel dédié au trafic de la côte dans le cadre du contrat avec le ministère des Transports ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise l'achat d'un véhicule automobile Ford F-150, année 2020, au montant 39 436,43\$ taxes incluses et livraison de la Compagnie Garage Daniel Lessard et autorise monsieur Pierre Rodrigue à signer pour et au nom de la Municipalité du Village de Tadoussac le contrat d'achat.

**RESOLUTION
2026-03-87**

**AUTORISATION DE PAIEMENT À L'ASSOCIATION DES POMPIERS
DE TADOUSSAC ET AUX PREMIERS RÉPONDANTS**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des pompiers de Tadoussac assure une disponibilité en tout temps aux appels d'urgence ainsi que les premiers répondants tel que mentionné à la politique salariale des pompiers signée le 19 novembre 2020 à l'article 6;

CONSIDÉRANT QU'un montant est alloué pour assurer la disponibilité des pompiers ainsi qu'aux premiers répondants et qu'aucune facture n'a été déposée à la Municipalité depuis 2023;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN POIRIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le versement d'une somme de 13 193.67\$ à l'Association des Pompiers de Tadoussac et une somme de 7 172, 00\$ aux Premiers Répondants de Tadoussac représentant leurs disponibilités comme pompiers et premiers répondants de 2023 à 2025.

RESOLUTION
2026-03-88

ADJUDICATION AU PLUS HAUT SOUMISSIONNAIRE DE LA VENTE
DU LOT 4 342 594

CONSIDÉRANT QUE le 16 février 2026 nous avons procédé à l'ouverture des soumissions par appel d'offres sur invitation pour la vente du lot 4 342 594 ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport de l'ouverture des soumissions ci-dessous fait état des offres suivantes :

Geneviève Allard :	63 900\$
Stéphane Maltais et Suzie Dufour	47 300\$
Chantal Morneau et Jonathan Jacoby	40 000\$
Marie-France Nicolas et Daniel Godin	45 100\$

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil adjuge à madame Geneviève Allard, la plus haute soumissionnaire, au montant de 63 900\$ plus taxes applicables le lot 4 342 594 ;

QUE le Conseil autorise monsieur Claude Brassad, maire, et madame Thérèse Gauthier, greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité du Village de Tadoussac le contrat de vente du lot 4 342 594 portant le numéro civique 261, rue des Montagnais.

RESOLUTION
2026-03-89

MANDAT D'AUDITION À BENOÎT CÔTÉ, COMPTABLE AGRÉÉ DE
LA TECQ 2019-2024

CONSIDÉRANT QUE tel qu'édicte dans les instructions, datées du 17 mai 2024, aux municipalités locales à la reddition de comptes finale sur la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2019-2024 doit être réalisée par un auditeur;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate Benoît Côté, comptable agréé, comme auditeur pour la reddition des comptes de la TECQ 2019 à 2024.

**RESOLUTION
2026-03-90**

AUTORISATION DE PAIEMENT À PRO-GESTION / DOSSIER DE RECRUTEMENT

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement d'une somme de 11 084,85\$ à la Pro-Gestion, spécialistes en GRH, relations de travail et développement organisationnel, pour le recrutement d'un directeur général, le dossier de relation de travail et le dossier d'équité salariale.

**RESOLUTION
2026-03-91**

TAXES ÉVÈNEMENTIELLES / CARNAVAL DE TADOUSSAC

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLLETE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorisera le versement d'une somme de 5 000\$ à l'organisation du Carnaval de Tadoussac dans le cadre de la taxe événementielle de 2026 et ce, sur présentation d'une reddition de comptes de leurs activités.

**RESOLUTION
2026-03-92**

AUTORISATION DE PAIEMENT À OK PNEUS POUR LE LOADER

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autoriser le paiement d'une somme de 8 163.31\$ taxes incluses à OK Pneus pour l'acquisition de pneus pour le loader.

**RESOLUTION
2026-03-93**

AUTORISER UNE CORRECTION AUX ETATS FINANCIERS 2024 / QUESTIONNAIRE ARTICLE 13 RELATIF AU PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise madame Émy Gauthier, trésorière, à effectuer une correction aux états financiers 2024 au questionnaire article 13 relatif au Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

**RESOLUTION
2026-03-94**

OCTROI D'UN CONTRAT À L'ENTREPRISE ROCHES ET RACINES / SENTIER PIÉTONNIER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité entend réaliser des travaux d'aménagement d'un escalier et un sentier piétonnier reliant le stationnement des Jésuites au Parc de nos Ancêtres;

CONSIDÉRANT QUE le projet est inscrit au Programme triennal d'immobilisation;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt d'une offre de service de l'entreprise Roches et Racines est conforme ;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au budget d'investissement ;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise madame Thérèse Gauthier, greffière-trésorière, la signature de l'offre de service de l'entreprise Roches et Racines au montant de 20 333,91 \$ taxes incluses pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'escalier et du sentier piéton reliant le stationnement des Jésuites au Parc de nos Ancêtres.

RESOLUTION
2026-03-95

RADIATION DE TAXES DE LA MATRICULE F 6333 28 4201

CONSIDÉRANT QU'une erreur s'est glissé au cours des années au compte de taxes de la matricule F 6333 28 4201 et que nous avons pu corriger après une étude exhaustive du dossier ;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la radiation d'un montant de 4 690.97\$ du compte de taxes de la matricule F 6333 28 4201 intérêts et pénalités inclus.

RESOLUTION
2026-03-96

ÉTUDE D'IMPLANTATION ET D'AMÉNAGEMENT D'UN BÂTIMENT À LOGEMENTS

CONSIDERANT QUE la demande en logements sociaux augmente ;

CONSIDERANT QUE dans le plan de développement de logements abordables, sur le terrain de l'Office Municipal d'Habitation de Tadoussac est une des solutions proposées ;

CONSIDERANT QUE les sommes de cette étude sont disponibles au budget 2026 ;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte l'offre de service, datée du 3 novembre 2025, de Pôle Architecture pour l'étude d'implantation de logements sur le terrain de l'Office Municipal d'Habitation de Tadoussac au montant de 6 850\$ avant taxes ;

QUE monsieur Claude Brassard, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité du Village de Tadoussac, l'offre de Pôle Architecture.

RESOLUTION
2026-03-97

OFFRE DE SERVICE DE SARP / MISE A JOUR ET BONIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES P.I.I.A

CONSIDÉRANT QUE le Conseil entend faire la mise à jour et la bonification de la réglementation sur les P.I.I.A ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de Service d'aide-Conseil en rénovation Patrimoniale (SARP) au montant 20 000\$;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil octroi un contrat à Service d'aide-Conseil en rénovation Patrimoniale (SARP) au montant 20 000\$ pour la mise à jour et la bonification de la réglementation sur les P.I.I.A et d'autoriser madame Thérèse Gauthier, greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité du Village de Tadoussac ledit contrat.

RESOLUTION
2026-03-98

ACHAT D’AFFICHES POUR BANCS D’EXERCICE /SENTIER DU PARC DE NOS ANCÊTRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tadoussac a récemment fait l'acquisition et l'installation de bancs d'entraînement Atlas Barz dans le sentier du Parc de Nos Ancêtres afin de promouvoir l'activité physique en plein air auprès de la population ;

CONSIDÉRANT QUE les affiches explicatives illustrant les exercices, essentielles pour assurer une utilisation adéquate, sécuritaire et optimale des équipements, n'ont pas été incluses dans l'achat initial et non incluses dans le budget de la subvention ;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de ces affiches limite l'accessibilité des équipements, réduit leur potentiel d'utilisation par les citoyens, les visiteurs et les groupes scolaires, et compromet l'atteinte des objectifs liés au projet ;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur officiel Atlas Barz offre des affiches standards, certifiées et adaptées aux bancs installés, assurant la conformité des exercices, la clarté des instructions et la cohérence visuelle avec l'équipement ;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil procède à l'achat des affiches officielles d'exercices auprès du fournisseur Atlas Barz, afin de compléter l'aménagement des bancs d'entraînement installés dans le sentier du Parc de Nos Ancêtres au montant de 3 532.52 \$;

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NO 331-6 AYANT POUR OBJET L'ADOPTION D'UN CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE REVISE POUR LES ELUS (ES) MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITE DE TADOUSSAC

Je soussigné, Jean Poirier, donne avis de motion que lors d'une séance régulière du conseil, le conseil procédera à l'adoption du règlement 331-6 ayant pour objet l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie révisé pour les élus (es) municipaux de la Municipalité de Tadoussac

AVIS DE MOTION DU REGLEMENT NO 420 RELATIF A LA TARIFICATION DE CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX

Je soussignée, Madame Audrey Boulianne, donne avis de motion que lors d'une séance régulière du conseil, le conseil procédera à l'adoption du règlement 420 relatif à la tarification de certains services municipaux.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NO 421 ACQUISITION DE VÉHICULES POUR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU SERVICE INCENDIE ET D'UN EMPRUNT DE 118 000\$

Je soussigné, Jean Poirier, donne avis de motion que lors d'une séance régulière du conseil, le conseil procédera à l'adoption du règlement 421 acquisition de véhicules pour le département des travaux publics et du service incendie et d'un emprunt de 118 000 :

**RESOLUTION
2026-03-99**

ADOPTION DU PROJET DE REGLEMENT NO 331-6 AYANT POUR OBJET L'ADOPTION D'UN CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE REVISE POUR LES ELUS (ES) MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITE DE TADOUSSAC

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Ce projet de règlement est en annexe et est versée aux archives de la Corporation.

**RESOLUTION
2026-03-100**

ADOPTION DU RÈGLEMENT NON 419 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE PERMETTRE L'AGRICULTURE SANS ÉLEVAGE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS DE LA ZONE 31-C

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Ce règlement est en annexe et est versée aux archives de la Corporation.

**RESOLUTION
2026-03-101**

ADOPTION DU REGLEMENT NO 417 AYANT POUR OBJET LES PREVISIONS BUDGETAIRES 2026 POUR LA TAXE FONCIERE ET LA TARIFICATION POUR LES SERVICES D'AQUEDUC, ET D'EGOUT, D'ASSAINISSEMENT ET D'ORDURES, AINSI QUE D'AUTRES TARIFS

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Ce règlement est en annexe et est versée aux archives de la Corporation.

**RESOLUTION
2026-03-102**

ADOPTION DU REGLEMENT NO 418 FIXANT LES TARIFS POUR LE SERVICE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Ce règlement est en annexe et est versée aux archives de la Corporation.

**RESOLUTION
2026-03-103**

ADOPTION DU REGLEMENT NO 420 RELATIF A LA TARIFICATION DE CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN POIRIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Ce règlement est en annexe et est versée aux archives de la Corporation.

**RESOLUTION
2026-03-104**

**ADOPTION DU PROJET DE REGLEMENT NO 421 ACQUISITION DE
VEHICULES POUR LE DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET
DU SERVICE INCENDIE ET D'UN EMPRUNT DE 118 000\$**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Ce règlement est en annexe et est versée aux archives de la Corporation.

RAPPORT MENSUEL DU MOIS DE FÉVRIER DES PERMIS ÉMIS

Dépôt du rapport mensuel du mois de février 2026 des permis émis.

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION D'ALICE MOREUX COMME
POMPIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE Madame Alice Moreux a transmis une lettre de démission datée du 9 février 2026 comme pompière ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte la démission de madame Alice Moreux à titre de pompière de la Brigade Incendie de Tadoussac.

**RESOLUTION
2026-03-105**

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE VIDÉOSURVEILLANCE

**L EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil adopte la politique de vidéosurveillance, préparée par monsieur Éric Gagné, directeur des travaux publics.

**RESOLUTION
2026-03-106**

**ADOPTION DE PROGRAMMES RELATIF AU SCHÉMA DE
COUVERTURE DE RISQUE PROGRAMME DE PRÉVENTION
SPÉCIFIQUE POUR LES SECTEURS PRÉSENTANT UNE OU DE
LACUNES AU NIVEAU DE L'INTERVENTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil adopte le programme de prévention spécifique pour les secteurs présentant une ou de lacunes au niveau de l'intervention et ce, dans le cadre du Programme du schéma de couverture de risque.

**RESOLUTION
2026-03-107**

**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE GESTIONNAIRE DE
FORMATION ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Tadoussac a conclu une entente de gestionnaire de formation avec l'École Nationale des pompiers du Québec (ENPQ), renouvelable annuellement, pour donner la formation reconnue en vertu de l'article 52 de la Loi sur la sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE l'entente de gestionnaire de formation entre l'ENPQ et la Municipalité de Tadoussac arrive à échéance;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise la signature pour le renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation pour la période du 1 juillet 2026 au 30 juin 2027;

QUE le conseil autorise madame Thérèse Gauthier, greffière-trésorière, à signer l'entente de renouvellement pour et au nom de la Municipalité de Tadoussac

QUE la présente, ainsi que la lettre signée, soient transmise à l'École nationale des pompiers du Québec;

RESOLUTION
2026-03-108

INSPECTION ET REMISE EN SERVICE DE LA PASSERELLE
MOBILE SUR LE QUAI

CONSIDÉRANT QUE la passerelle mobile sur le quai doit faire l'objet d'une inspection et ce, annuellement ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu offre de service de la Compagnie CGM, datée du 10 mars 2026, au montant de 3 434,00\$ taxes incluses.

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil octroie à la Compagnie CGM l'inspection annuelle et de remise en service de la passerelle mobile d'embarquement sur le quai au montant de 3 948.24\$ taxes incluses.

RESOLUTION
2026-03-109

ADOPTION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE ET DE TARIFICATION DE
LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire modifier la politique et la tarification de la salle d'entraînement ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil adopte une nouvelle politique et de tarification de la salle d'entraînement tel que préparé par Madame Kathy Barnes, responsable des loisirs, de l'environnement et du communautaire.

RESOLUTION
2026-03-110

AUTORISER L'EMPRUNT À LONG TERME DÉCRÉTÉ AU
RÈGLEMENT NO 385 À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU
SAGUENAY-ST-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le 13 septembre 2021 le règlement no 385 décrétant une dépense de 80 000\$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lot 4 342 838 du cadastre du Québec dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le 25 novembre 2021 l'approbation du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation décrétant notre emprunt de 80 000\$ au règlement no 385 sur une période de vingt (20) ans ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Tadoussac entend procéder à un emprunt de gré à gré avec la Caisse Populaire du Saguenay-Saint-Laurent au montant de 80 000\$;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le conseil autorise monsieur Claude Brassard, maire, et madame Thérèse Gauthier, greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Tadoussac un emprunt de 80 000\$ au taux de 5,68% ans sur une période de cinq (5) ans auprès de la Caisse Populaire du Saguenay-St-Laurent et refinancer après cette période

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 50 Monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 20h23.

**RESOLUTION
2026-03-111**

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de l'assemblée est épuisé ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN POIRIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare l'assemblée close à 20h24.

Je, Claude Brassard, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Claude Brassard, maire

Nombre de citoyens présents :19 personnes en présentiel et 0 personnes en visio-conférence Zoom.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, madame Thérèse Gauthier, greffière-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité du Village de Tadoussac.

Thérèse Gauthier, greffière-trésorière

Claude Brassard, maire